**École Marcel Lachiver – 78250 Hardricourt**

**PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE du 11/10/2022**

🙞🙜

Sous la présidence de Monsieur Durand, directeur de l’école, en présence :

* des enseignants : Mmes Bricage, Cargnello, Flotats, Lloberes, Mazeau, Nury, Volpillière, Goanvic, Lemerle, Timmermann, Dupuy, Gaignard, M. Durand. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mmes Dupuy et Timmermann sur la GS
* des représentants des parents, élus au conseil d’école :

Titulaires et suppléants : Mmes Ouanis, Ramananjanahary, Copon, Piedboeuf, Seureau, Tabib et Lamloum, Mm Lassiane, Coine, Lendor, Montfort et Vidal

* de M.Cronier, Adjoint à l’enfance, petite enfance et à la scolarité
* de M.Mallet, DDEN

La séance est ouverte à 19h.

|  |
| --- |
| Points principaux à aborder :* Désignation d’un secrétaire
* Présentations
* Feuille d’émargement
* Rappel du rôle du Conseil d’école
* Structure de l’école et RASED
* Projet d’école :
	+ Activités Pédagogiques Complémentaires
	+ Objectifs prioritaires 2022-2023
	+ Projets et manifestations
* Bilan exercice incendie
* Vote du règlement intérieur et des annexes
* Site de l’école
* Mairie : point sur les travaux et souhaits d’investissements pour 2022-2023
* Bilan des élections des représentants de parents
* Élèves élus au CME et élections
* Bilan OCCE 2021-2022
* Date des prochains conseils d’école
* Questions des parents et intervention de la mairie
 |

* **Désignation d’une secrétaire**: Mme COPON est désignée comme secrétaire de séance.
* **Présentations :** Un tour de table est effectué, **une feuille d’émargement** circule. Les parents délégués représentants des parents d’élèves sont félicités pour leur élection, leur implication dans la vie de l’école et dans son fonctionnement, leur participation à l’organisation des élections et aux différentes manifestations à venir.

Les parents élus le 7 octobre sont : Mmes Ouanis, Ramananjanahary, Copon, Mortier, Piedboeuf, Seureau, Tabib, Lamloum, Hennebois et Del Cura, Mm Lassiane, Coine, Lendor, Montfort, Vidal. Nous organiserons prochainement une réunion avec les représentants pour évoquer leur rôle.

Remerciements à Mesdames Ramananjanahary, Mortier et Copon et à M.Cronier pour la mise sous pli des bulletins de vote et à Mmes Copon et Ramananjanahary et Lamloum pour le dépouillement.

Seuls les points inscrits à l’ordre du jour seront abordés.

Les représentants ont reçu l’ordre du jour par mail.

**Rappel du rôle du Conseil d’École :**

Le Conseil d’École :

* vote le règlement intérieur de l'école
* adopte le projet d'école
* donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants…
* donne son accord pour l’organisation d’activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
* peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire. Les parents élus parlent au nom des parents qu’ils représentent.
* **Structure de l'école et RASED :**

Effectifs à ce jour : 276 élèves (contre 282 l’an dernier à la même date).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PS-MSMme Bricage | MSMme Legrand | GS-PSMme Flotats | CP-CE1Mme Cargnello | CPMme Nury | CE1Mme Volpillière |
| 24+ 5 | 27 | 14+11 | 12+10 | 23 | 22 |
|  |  |
| CE2Mme Lemerle | GSMmes Timmerman et Dupuy | CE2-CM1Mme Mazeau | CM1-CM2Mme Goanvic | CM2M. Durand et Mme Gaignard |  |
| 27 | 25 | 8+17 | 18+6 | 27 |  |

**Effectifs par niveau :**

Élèves de petite section : 35 Élèves de moyenne section : 32

Élèves de grande section : 39 Élèves de CP : 35

Élèves de CE1 : 32 Élèves de CE2 : 35

Élèves de CM1 : 35 Élèves de CM2 : 33

**Soit au total : 276 contre 282 en septembre 2021 (-6).**

Ont été nommées sur l’école pour l’année scolaire 2022-2023 :

* Mmes Dupuy et Timmermann sur la GS
* Madame Gaignard, comme l’année dernère sur la décharge du directeur, le jeudi et le vendredi

M. DURAND est déchargé le jeudi et le vendredi. En cas de réunion ou d’absence, Mme Mazeau, assure la fonction de directeur adjoint.

Mme Levy, psychologue scolaire représente le Le RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Élèves en Difficulté) à l’école. Les autres postes, à dominante pédagogique E et éducative G ne sont pas pourvus.

Des dépliants d’information “RASED” sont disponibles, téléchargeables sur le site de l’école et prochainement consultables sur le panneau d’affichage de l’école.

* **Bilan de la rentrée et protocole sanitaire**

Remerciements à M. VETTIVELU (UFCV) pour avoir accepté l’accueil à la cantine des parents et élèves de CP le matin de la rentrée (8h20-8h45) afin de permettre un meilleur échange parents-professeurs.

La rentrée s’est faite en deux temps pour les élèves de PS afin de faciliter leur première rentrée. Ils ont été partagés en deux groupes, l’un venant le jeudi à 9h et l’autre le vendredi au même horaire.

Concernant le protocole sanitaire, il a été assoupli. La mesure mise en place pour assurer la sécurité des enfants est le lavage des mains régulier. Nous avons maintenu de deux services de récréation pour limiter le brassage des élèves.

Nous avons également maintenu l’ouverture du portail à 16h20 pour les 3 classes du bâtiment de maternelle et de l’entrée et sortie des CM1/CM2 par le portail du centre.

Nous n’avons pas eu de cas à l’école cette année.

Le début de l’année a été perturbé et rendu difficile par la présence d’une seule ATSEM pour les 106 élèves du vendredi 2 septembre au vendredi 16 septembre.

Les deux autres ATSEM ont repris leur service le lundi 19 septembre et l’école fonctionne normalement depuis cette date.

Par ailleurs, Mme LEGRAND est arrêtée depuis le lundi 5 septembre et est remplacée par Mme LLOBERES. Je tiens à préciser que Mme LEGRAND n’est pas suspendue et garde l’entière confiance de l’équipe pédagogique, de l’Education nationale et de la grande majorité des parents. De plus, à ma connaissance, il n’y a aucune poursuite judiciaire contre Mme LEGRAND.

Enfin, je tiens à rappeler que pour le bien-être des enfants, la confiance entre parents et enseignants est primordiale.

* **Projet d'école.**
* **Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h30 pour les classes de maternelle et le lundi, mardi ou jeudi de 16h30 à 17h30 pour les classes d’élémentaire. Les premiers retours de ce changement de créneau sont très positifs, notamment en ce qui concernent l’implication et le travail fourni.

* **Objectifs prioritaires 2022-2023 du Projet d’école**

Le nouveau projet d’école et de territoire a été finalisé et validé par l’Education nationale dont nous avons reçu les félicitations. Ce projet vise à développer les liens et la collaboration entre l’école et ses partenaires : écoles du territoire (Gaillon et Mézy), municipalité, périscolaire, associations, parents.

Il a également pour objectif de mettre en valeur des marqueurs choisis par l’équipe enseignante. Nous avons ainsi retenu l’harmonisation des outils, l’amélioration des compétences en français et mathématiques, le renforcement des liens avec les familles, l’aménagement de la classe et de la cour pour répondre aux besoins des enfants, la valorisation des talents de chacun, le développement des compétences numériques, l’accompagnement des élèves en difficulté, la mise en œuvre de projets motivants et fédérateurs et la sensibilisation au développement durable.

Chaque marqueur est accompagné d’actions ou de projets qui illustrent ces marqueurs. Je peux donner quelques exemples en français : utilisation de la même méthode lecture pour tous les CP et CE1, lecture hebdomadaire d’histoires par des élèves de CM2 aux élèves de maternelle ou encore l’inscription à un concours national de lecture à haute voix.

Dans le domaine numérique, l’école a postulé et a été retenue pour participer au dispositif BINS, brigades du numérique où élèves et enseignants sont formés par une équipe ressource. L’équipe ressource interviendra ainsi à l’école le 29 novembre au matin.

Concernant l’accompagnement des élèves en difficulté, un partenariat avec la Municipalité permet d’organiser du soutien scolaire gratuit et individualisé deux fois par semaine pour 10 enfants.

Ce projet va être mis en ligne sur le site de l’école.

* **Projets et manifestations :**

Participation à l’opération Nettoyons la nature de la GS au CM2, un succès comme d’habitude car les enfants sont heureux de sortir de l’école et de rendre plus propre leur commune. De plus, ils sont sensibilisés par cette action à la récupération et au tri des déchets et sensibilisent les gens qui les voient.

Participation à la semaine du goût pour tous les élèves avec dégustation, ateliers et jeux sur le goût.

Classe(s) d’eau en partenariat avec l’agence de l’eau : 10 classes.

Collaboration avec le PNR pour 7 classes dont un projet d’aire terrestre pour la classe de CM2. Ce projet vise à observer la faune et la flore d’un espace naturel de la commune (le parc du château) puis de réfléchir et suggérer des actions pour protéger ou améliorer la biodiversité de cet espace.

Un projet de formation numérique des enfants et des enseignants va se concrétiser. En effet, l’école a été retenue pour bénéficier du dispositif BINS où des personnes ressources viennent à l’école pour former les élèves et les enseignants.

Téléthon avec cross et actions pour récolter des fonds le vendredi 3 décembre. Sur la base du volontariat, les familles sponsorisent les enfants en donnant une somme par nombre de tours réalisés par les enfants. L’UFCV, la Mairie, les parents et l’association de parents seront contactés pour travailler en partenariat avec l’école.

Troc livres en janvier : les enfants sont invités à ramener un livre à l’école et repartent tous avec un livre.

Participation au CME (Conseil Municipal des Enfants) : élèves de CM1-CM2.

Travail collaboratif dans le cadre du Conseil École-Collège

Poursuite des actions de permaculture, de jardinage, d’actions durables et de protection de la nature (jardinage, culture bio, récolte, compostage, hôtel à insectes)

Une serre a pu être achetée grâce à une subvention. Elle est installée depuis février et a permis de planter, récolter et partager des salades et plusieurs centaines de tomates. Le poulailler va être sécurisée prochainement afin de pouvoir accueillir des poules après les vacances d’autiomne.

Séances d’aviron pour la classe de CM2, et de CM1- CM2 en mai et juin.

Réalisation d’articles par les élèves pour le Clin d’œil et pour le site de l’école.

Projet en collaboration avec l’association Elles bougent et ARIANE pour une découverte de l’entreprise avec intervention et visite du site pour la classe de CE2-CM1.

Intervention d’un policier dans les classes de CM1 et CM2 sur les thèmes du harcèlement, des dangers d’internet et sur le cyber harcèlement avec passage du permis internet pour les CM2. Ces interventions ne sont pas encore programmées mais devraient être réalisées après janvier.

Spectacle de Noël. En cours de préparation. Mme FLOTATS peut présenter rapidement le spectacle.

Goûter de Noël (Caisse des Écoles) et Père Noël la dernière semaine avant les vacances.

Carnaval dans l’école le vendredi 21 avril 2023 avec photos et tour de village

Participation aux matinées endurance et athlétisme (31 mars et 2 juin) pour les élèves de la GS au CM2

Permis cycliste et prévention routière les 9 et 15, 16 juin 2022 pour 3 classes de CM1 & CM2 (dates à confirmer) Ce permis pourrait être prolongé par une sortie en vélo qui déboucherait sur une attestation de l’Education nationale : le savoir rouler

Soirée chorale le mardi 28 mars à 18h30 (salle des fêtes).

L’équipe enseignante est en concertation pour trouver un thème et lieu de sortie de fin d’année. Il y a un projet de classe découverte de 4 jours pour 3 classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 à Quiberon. Les deux activités principales sont le char à voile et la découverte du littoral. Le financement a été validé par la Caisse des écoles, la participation financière des familles s’élèvera à 150 e par enfant. Les enseignants souhaiteraient bénéficier d’accompagnateurs professionnels, idéalement un par classe et au minimum un pour les 3 classes. Un devis nous a été transmis par l’organisme : 1000 e pour un animateur. Quel est l’avis des parents ?

Les membres du Conseil d’école trouvent ce coût trop élevé mais soulignent l’importance d’avoir un ou des animateurs pour soulager les enseignants.

Le créneau est réservé auprès de l’organisme en mai mais le dossier doit être accepté par l’Education nationale pour qu’il soit finalisé. L’Hadricurienne et l’école vont organiser des manifestations ou des ventes, de gâteaux par exemple afin de contribuer au financement de beau projet.

Une réunion d’informations pour les familles va être organisée.

Fête de l’école : samedi 24 juin 2022 à 9h.

Remise des prix : jeudi 29 juin

**Langues vivantes :** L’enseignement d’une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2 à partir du CP. Tous les enseignants peuvent enseigner l’anglais. Mme Mazeau, habilitée en allemand, assure en 2022-2023 une découverte de l’allemand dans les classes de CM2 de M. Durand et CM1-CM2 de Mme Goanvic, le collège de la Montcient offrant en 6e une classe bilangue.

**Evaluations nationales CP et CE1 en septembre et CP en janvier.**

**Piscine 2022-2023** : Il n’y aura pas de piscine cette année car la piscine de Meulan est fermée pour travaux.

* + **Sécurité : exercice incendie du 1er trimestre (23 septembre 2022)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Bâtiment | heure | Temps 1 | Temps 2 | Nombre |
| Maternelle + Prim3 | 11h | 3’50 | 5’50 | 110E + 5 Ad |
| Prim1 + Prim2 + cl 11 et 12 | 11h50 | 2’10 | 4’45 | 164 E + 7 Ad |

Remédiation : Les cornes de brume sont à vérifier régulièrement.

Un PPMS alerte intrusion sera exécuté prochainement. A ce sujet, nous utilisons nos téléphones et des talkies walkies pour communiquer pendant cet exercice. Il y a en effet déjà une alarme PPMS mais elle est réservée aux PPMS accidents/tempêtes.

Nous aimerions savoir si la possibilité d’installer une alarme lumineuse dans chaque classe pourrait être envisageable. C’est une demande d’investissement pour 2023.

* **Vote du règlement intérieur de l’école :**
* Le règlement intérieur de l’école Marcel Lachiver a été entièrement réaménagé le 17 octobre 2017 puis a subi quelques modifications les années suivantes. Cette année, nous allons ajouter un paragraphe sur la prévention et la lutte contre le harcèlement. Un protocole national et un autre spécifique à la circonscription ont été élaborés. Le protocole sera disponible sur le site de l’école prochainement. Des actions ponctuelles seront également mises en œuvre avec par exemple la participation de l’école à un concours de dessin sur le thème du harcèlement. A l’école, un policier intervient depuis deux ans pour sensibiliser les enfants de cycle 3 à ce phénomène. Nous complétons également un paragraphe sur l’interdiction de l’utilisation des téléphones portables à l’école. Nous élargissons cette interdiction à tous les appareils connectés.

Le règlement est soumis au conseil et approuvé à l’unanimité. Le règlement de l’école sera affiché à l’entrée de l’école, sur les panneaux d'affichages des différents bâtiments, et téléchargeable sur le site de l’école. Les parents qui en feront la demande pourront recevoir un exemplaire papier. Il sera transmis aux familles des nouveaux admis sur l'école (PS, etc.). Les parents devront attester par écrit qu’ils l’ont lu. La charte de la laïcité et la Charte internet y seront jointes.

* **Site de l’école, hébergé à la DSDEN de Versailles :**

Vous pouvez suivre la vie de l’école et les informations pratiques à destination des familles. [www.ec-hardricourt.ac-versailles.fr](http://www.ec-hardricourt.ac-versailles.fr) .

* **Mairie : point sur les travaux et souhaits d’investissements**

Nous transmettons à la mairie les demandes de petits travaux pour les vacances et les demandes d’investissement pour l’année 2023.

L’équipe enseignante adresse ses remerciements à Monsieur le Maire et aux services techniques pour l’achat de nouveaux ordinateurs, l’installation de la fibre et le changement du serveur AMONECOLE qui devraient permettre aux enfants d’acquérir les compétences du programme dans ce domaine. Nous les remercions également pour les nouvelles tables et chaises dans les classes de CE2 et CM2.

Nous remercions également la municipalité pour la peinture dans les 3 classes de maternelle. Les enseignantes ont pu choisir leur couleur. Nous remercions également à ce sujet les ATSEM Mariella et Laurence qui ont aidé à faire et défaire les cartons, aux parents et aux collègues qui ont aidé à transporter les cartons pour que les classes soient prêtes pour la rentrée.

Parmi les demandes d’investissement, je cite l’installation d’une alarme lumineuse dans chaque classe en cas d’alerte intrusion, la peinture des préaux de maternelle et élémentaire, l’installation d’un endroit couvert dans la cour élémentaire pour permettre d’y installer des tables et des chaises (demande conjointe avec le centre) ou encore l’installation d’un billodrome. Je transmettrai la semaine prochaine un tableau récapitulant les demandes à M.CRONIER.

* **Bilan des élections**

Nous avons 15 représentants de parents élus cette année, cinq de plus que l’année dernière. 4 d’entre eux sont suppléants.

Lors des élections, il y a eu 205 votants et 161 suffrages exprimés.

Le conseil d’école souhaite que les élections soient entièrement numérisées l’année prochaine, ce qui éviterait des économies importantes de papier et d’encre.

* **Élèves élus au Conseil Municipal des Enfants (CME)**

Élections : le vendredi 18 novembre à 14h15 en mairie, 6 élèves de CM1 seront élus pour devenir Conseillers municipaux des enfants ; ils seront reçus par M. le Maire s’il est disponible, M.Cronier et Madame Bilheude. Ils auront apporté leurs affiches électorales et auront présenté leurs motivations à leurs camarades avant l’élection.

6 CM2 sont déjà élus.

* **Bilan OCCE :** Sonia Mazeau et Julie Bricage : Bilan financier équilibré.

Le photographe est passé le 6 octobre. Les photos seront disponibles après les vacances d’automne.

**Question des parents :**

A l’UFCV sur le taux d’encadrement et la quantité de nourriture donnée aux enfants.

Réponse du Directeur du centre de Loisirs : Il y a 3 animateurs pour les élèves d’élémentaire et les GS et deux en bas pour les PS et MS.

La quantité de nourriture est suffisante mais pour ceux qui mangent dans les derniers services, le choix est limité. Pour satisfaire les mécontents, un roulement des services est organisé.

Les parents remercient la municipalité pour la réduction de 1 euro par repas.

Pour l’accessibilité des toilettes pendant les récréations, il est demandé aux enfants d’aller aux toilettes en début ou fin de récréation. Cependant, nous ne refusons jamais l’accès aux toilettes ayant une urgence.

* **Date des prochains Conseils d’Ecole :** le jeudi 16 mars 2023 et le mardi 20 juin 2023 de 19h00 à 21h00, au centre de Loisirs.
* **Diffusion du compte-rendu du Conseil d’école :**

Le compte-rendu du Conseil d’École sera affiché à l’école et publié sur le site, avec information à Madame l’Inspectrice.

L’équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l’école afin de ne pas avoir à le photocopier.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La secrétaire, MadameCOPON : Le directeur, Monsieur DURAND :

**TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS : 2022-2023**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP-CE1 Mme CARGNELLO****CLASSE N°1** | **CM1 Mme MAZEAU****CLASSE N°2** | **CP Mme VIOIX****CLASSE N°3** | **CM2 M. DURAND****CLASSE N°4** | **CE1-CE2 Mme LEMERLE****CLASSE N°5** | **CM1 Mme GOANVIC****CLASSE N°6** |
| **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** |
| **Demande d’investissement 2023** |  | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** |
|  |
| **PS-MS Mme BRICAGE****CLASSE N°7** | **MS Mme LEGRAND****CLASSE N°9** | **GS-PS Mme FLOTATS****CLASSE N°8** | **CE1 Mmes LEBRET ET LECONTE CLASSE N°11** | **GS-CE2 CLASSE N°12****Mme VOLIPILLIERE** | **BUREAU****+ ÉCOLE** |
|  **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** |
|  |  |  |  |
| **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023****Installer un système d’alarme lumineux dans chaque classe pour les alertes intrusions.**  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **RASED** | **SALLE MOTRICITÉ** | **COUR ET PRÉAU DE MATERNELLE** | **COUR, PRÉAU, COULOIRS****ÉLÉMENTAIRES** | **WC ÉLÉMENTAIRES** | **EXTÉRIEURS** |
| **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022** | **Demande de Travaux octobre 2022**  |
| **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023****Repeindre les murs (pas les panneaux)****Repeindre ou nettoyer les murets de la cour** | **Demande d’investissement 2023****Installer un billodrome****Installer une sorte de deuxième préau avec des tables et des chaises pour que les enfants puissent jouer calmement et au sec pendant la récréation****Sécuriser le muret qui sépare le centre et a cour avec des dossiers pour faire un banc ou des jardinières (voir avec l’UFCV)** | **Demande d’investissement 2023** | **Demande d’investissement 2023** |